

# Société de placements SEI Canada

## Fonds d'actions canadiennes – Catégorie F

### Aperçu du fonds 29 juin 2021

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à [infoCanada@seic.com](mailto:infoCanada@seic.com) ou visitez le [www.seic.ca](http://www.seic.ca). **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

#### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	303	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Société de placements SEI Canada
<b>Date de création de la catégorie :</b>	4 mai 2006	<b>Gestionnaires de portefeuille :</b>	Société de placements SEI Canada
<b>Valeur totale du fonds au 31 mai 2021 :</b>	1 203 178 457 \$	<b>Sous-conseillers en valeurs :</b>	Hillsdale Investment Management Inc., LSV Asset Management, Gestion de placements Manuvie limitée, Placements Montrusco Bolton inc., SEI Investments Management Corporation, Sionna Investment Managers Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	0,90 %	<b>Distributions :</b>	Annuellement en décembre (le cas échéant)
		<b>Placement minimal :</b>	1 000 \$ initial, 500 \$ additionnel

#### Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions émises par des sociétés canadiennes. L'investissement dans des actions étrangères ne doit habituellement pas dépasser 30 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2021. Ces placements changeront au fil du temps.

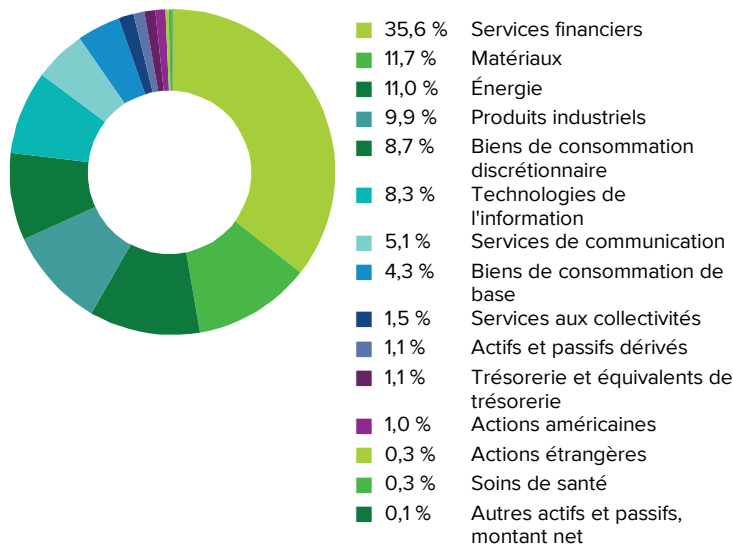
#### Dix principaux placements (31 mai 2021)

1. Banque de Nouvelle-Écosse	4,5 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,2 %
3. Banque Royale du Canada	4,1 %
4. Suncor Énergie Inc.	3,0 %
5. Brookfield Asset Management Inc.	2,8 %
6. Magna International Inc.	2,4 %
7. Intact Corporation financière	1,8 %
8. Banque de Montréal	1,7 %
9. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,7 %
10. Financière Sun Life inc.	1,7 %

**Pourcentage total des 10 principaux placements** 27,9 %

**Nombre total de placements** 159

#### Répartition des placements (31 mai 2021)



## Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

## Aucune garantie

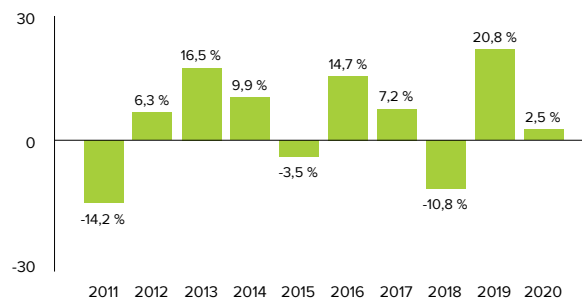
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



## Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement de la catégorie sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	13,2 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait à 1 132 \$
<b>Pire rendement</b>	-21,8 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 782 \$

## Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y 10 ans dispose de 1 772 \$ au 31 mai 2021, ce qui signifie un rendement annuel composé de 5,9 %.

## À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme sur un placement de base dans les actions canadiennes;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyenne.

## Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2020, les frais du fonds s'élevaient à 1,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,90 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,04 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
<b>Honoraires de consultation</b>	Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
<b>Frais du Portefeuille SEI</b>	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

## Et si je change d'idée?

---

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

---

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

### Société de placements

#### SEI Canada

130, rue King Ouest  
Bureau 2810, C.P. 433  
Toronto (Ontario) M5X 1E3

**Téléphone :** 416-777-9700

**Sans frais :** 1-800-567-1565

**Télécopieur :** 416-777-9093

**Courriel :** [infocanada@seic.com](mailto:infocanada@seic.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).